



COMMUNIQUÉ

Les deux principales organisations de médecins des hôpitaux publics, réunies, s'opposent à l'augmentation du reste à charge des soins à l'hôpital et appellent à la manifestation, le 23 septembre

Paris, le 17 Septembre 2010 - Les deux principales organisations de médecins des hôpitaux publics, la CMH et le SNAM-HP, réunies en Congrès annuel à Lille, s'opposent dans la motion finale du Congrès à l'augmentation du reste à charge des soins à l'hôpital vers laquelle semble s'orienter le Gouvernement. Cette augmentation consiste une fois de plus à peser financièrement sur les plus pauvres.

Le Congrès rassemblait un millier de praticiens de l'Hôpital public (médecins, pharmaciens, chirurgiens, biologistes, psychiatres, radio pharmaciens) et avait reçu Madame Bachelot, hier, jeudi.

Comme annoncé au cours du Congrès « Convergence santé Hôpital », la CMH et le SNAM-HP ont décidé la création d'une structure commune, nommée **Convergence-HP**, afin de coordonner et renforcer leurs actions synergiques. Les bureaux respectifs des deux syndicats, dans le respect de leur identité et de leur spécificité, adopteront les statuts de cette nouvelle entité qui s'inscrit dans l'objectif de renforcer le principal pôle représentatif syndical des médecins et pharmaciens hospitaliers.

Lors de l'assemblée générale commune aux deux syndicats, furent adoptées les 2 motions suivantes :

Motion finale du congrès Convergences, Santé, Hôpital – Lille 2010

La motion finale du Congrès s'oppose à l'augmentation annoncée du reste à charge des soins à l'hôpital, qui semble être l'un des axes de financement du PLFSS 2011.

Elle maintient la demande de révision du décret CME, afin de restaurer ses prérogatives médicales.

Elle attend, comme la ministre s'y est engagée :

- *des décisions opérationnelles sur les conditions nouvelles d'exercice médical à l'hôpital,*
- *la transformation des contrats épargne temps (CET) en points Ircantec,*
- *la prise en compte de la part hospitalière de la retraite des universitaires, au sein du régime sécurité sociale et IRCANTEC*

Elle rappelle les engagements, non tenus, du ministère de la Santé envers les praticiens attachés et renouvelle son attente de publication du décret chirurgie. le Congrès rappelle que l'exercice de la pharmacie et de la biologie hospitalière, doit se réaliser dans la proximité du patient.

Elle attend que dans le champ de la psychiatrie l'adaptation de la Loi HPST et la future Loi de santé mentale soient élaborées en écartant toute mesure sécuritaire excessive.

Appel et soutien au Mouvement du 23 Septembre

La CMH et le SNAM-HP soutiennent et appellent à participer au mouvement de mobilisation nationale du 23 septembre 2010 pour la sauvegarde des retraites de l'ensemble du corps médical hospitalier.

Ils souhaitent réaffirmer que l'IRCANTEC demeure un organisme de retraite complémentaire indispensable mais que la baisse du rendement des pensions devrait être entièrement compensée, le niveau des pensions servies restant notablement insuffisant.

Ils exigent l'ouverture de négociations réelles prenant en compte toutes les formes de pénibilité et des conditions d'exercice avec l'objectif d'un véritable projet de carrière à l'hôpital.

La CMH et le SNAM-HP appellent à participer le 23 septembre 2010 et invitent leurs adhérents à utiliser la modalité qui leur paraît la plus appropriée.

CMH
François Aubart
06 07 37 72 01

SNAM-HP
Roland RYMER
06 80 13 49 01